

AVIS DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC

(Articles 22.1 et 24 du *Code de procédure pénale*)

AUX PARTIES DÉFENDERESSES DONT LES NOMS ÉNUMÉRÉS DANS LES PAGES CI-JOINTES (Annexe I) :

PRENEZ AVIS que les constats d'infraction émis sur les territoire desservis par la Cour municipale commune de la Ville de Roberval portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont dûment signifiés, par le présent avis, en vertu d'une permission obtenue d'une juge de la Cour municipale en date du 17 septembre 2026.

Cet avis peut être consulté pendant une période de publication de trente (30) jours à compter du 18 septembre 2026.

Vous pouvez obtenir une copie de chacun des constats qui vous concernent et ainsi connaître l'infraction ou les infractions qui vous sont reprochées en vous adressant au greffe de la Cour municipale commune de la Ville de Roberval à l'adresse suivante :

843, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone: 418 275-0202
Courriel: courmunicipalroberval@roberval.ca

La signification des constats d'infraction sera réputée avoir lieu à l'expiration du délai de trente (30) jours prévus pour récupérer l'acte de procédure, soit le **19 octobre 2026, à 16h.**

À DÉFAUT DE CONSIGNER UN PLAIDOYER DANS LES TRENTÉ (30) JOURS SUIVANT LA FIN DE L'AFFICHAGE PUBLIC DU PRÉSENT AVIS, UN JUGEMENT PAR DÉFAUT POURRA ÊTRE RENDU CONTRE VOUS SANS AUTRE AVIS, ET CE, AVEC FRAIS.

AVIS DONNÉ à Roberval, ce 18 septembre 2026



Audrey-Ann Juneau

Greffière-adjointe de la Cour municipale commune de la Ville de Roberval

Ville de Roberval

851, boulevard Saint-Joseph, Roberval, QC G8H 2L6
(418) 275-0202 | roberval.ca

Fenêtre sur le lac

Produit le 16 septembre 2026

Cour municipale commune de la Ville de Roberval

ANNEXE 1

Page 1 de 2

SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC (art. 22.1 C.P.P.)

Autorisation rendue le 17 septembre 2026

Par l'Honorable Frédérique Lalancette, J.M.Q.

Nom et dernière adresse connue	N° de constat	Date de l'infraction	Date d'émission du constat	Montant dû
Sabin Bonneau 452, chemin du Lac-Rond Sainte-Hedwidge-de-Roberval	CAE260481	31 mars 2026	3 juin 2026	336.00 \$
Sabin Bonneau 452, chemin du Lac-Rond Sainte-Hedwidge-de-Roberval	CAE260492	31 mars 2026	3 juin 2026	336.00 \$
Sabin Bonneau 452, chemin du Lac-Rond Sainte-Hedwidge-de-Roberval	CAE260503	31 mars 2026	3 juin 2026	336.00 \$
Louis Boivin 235, route de Sainte-Hedwidge Roberval	CAE260326	31 mars 2026	28 mai 2026	336.00 \$
Louis Boivin 235, route de Sainte-Hedwidge Roberval	CAE260400	31 mars 2026	28 mai 2026	336.00 \$
Alycia Gagnon 331, 9 ^e rang Sainte-Hedwidge-de-Roberval	CAE260514	31 mars 2026	3 juin 2026	336.00 \$
Alycia Gagnon 331, 9 ^e rang Sainte-Hedwidge-de-Roberval	CAE260525	31 mars 2026	3 juin 2026	336.00 \$
Alycia Gagnon 331, 9 ^e rang Sainte-Hedwidge-de-Roberval	CAE260536	31 mars 2026	3 juin 2026	336.00 \$
Océane Gagné 359, rue Principale Lac-Bouchette	CAE260665	31 mars 2026	22 juin 2026	336.00 \$
David Girard 370, chemin de la Baie-de-la- Vache Lac-Bouchette	CAE260676	31 mars 2026	22 juin 2026	336.00 \$
Carol-Anne Desbiens 791, rue Lévesque Roberval	CAE260223	31 mars 2026	28 mai 2026	336.00 \$


L'Honorable Frédérique Lalancette, J.M.Q.

Produit le 16 septembre 2026

Cour municipale commune de la Ville de Roberval

ANNEXE 1

Page 2 de 2

SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC (art. 22.1 C.P.P.)

Autorisation rendue le 17 septembre 2026

Par l'Honorable Frédérique Lalancette, J.M.Q.

Nom et dernière adresse connue	N° de constat	Date de l'infraction	Date d'émission du constat	Montant dû
Carol-Anne Desbiens 791, rue Lévesque Roberval	CAE260385	31 mars 2026	28 mai 2026	336.00 \$
Jean-Philippe Langlais 664, avenue Roberval Roberval	CAE260164	31 mars 2026	28 mai 2026	336.00 \$
Julie Villeneuve 149, rue Moreau Roberval	CAE260271	31 mars 2026	28 mai 2026	336.00 \$
Julie Villeneuve 149, rue Moreau Roberval	CAE260396	31 mars 2026	28 mai 2026	336.00\$



L'Honorable Frédérique Lalancette, J.M.Q.